

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNPC
DU MARDI 24 JANVIER 2017**

L'Assemblée Générale du CNPC s'est réunie le Mardi 24 janvier 2017, sous la Présidence de Mme le Préfet (H) Michèle MERLI, au siège social, La Maison des Sapeurs-Pompiers de France, 32 rue Bréguet ; 75011 PARIS.

La Présidente ouvre la séance à 9 h.15.

Elle salue les Personnalités civiles et militaires présentes.

Le Secrétaire Général Adjoint, le Chef de Bataillon (h) Bruno ALLART indique que le quorum est atteint.

La, Présidente, rappelle que chacun a un rôle à jouer à son niveau dans la sécurité civile, qui peut offrir des professions et des activités bénévoles. C'est son souhait pour l'année.

Puis, elle remercie le Colonel Eric FAURE, 1^{er} Vice-Président du CNPC, de son accueil au siège de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) dont il assure la présidence, avant de lui laisser la parole.

Le Colonel Eric FAURE exprime les vœux de la FNSPF au CNPC pour cette nouvelle année.

1 – Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 28 janvier 2016

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité

2 – Rapport moral du Secrétaire Général

Le Chef de Bataillon (H) Michel GEORGET présente le Rapport Moral qui est approuvé à l'unanimité (annexe 1).

3 – Rapport financier

Puis ce fut le tour du Lt-Colonel Pierre JAMAIN de présenter le Rapport Financier avec le Bilan Comptable (annexe 2).

La Présidente remercie le Lt-Colonel JAMAIN. Elle souhaite que les dépenses soient consacrées aux grandes manifestations et aux activités et non pas aux frais de fonctionnement.

L'absence de subvention donne une liberté d'expression totale.

Le rapport financier et le budget prévisionnel devront être présentés au conseil d'administration précédent l'assemblée générale.

Le Ltn Colonel Jacques DEVEZE pose la question sur l'absence de commissaire aux comptes ainsi que sur la vérification des comptes.

Le trésorier répond qu'il n'est pas nécessaire, pour approuver les comptes, que ceux-ci soient validés par un commissaire au compte.

4 – Quitus au Trésorier Général

La Présidente propose à l'Assemblée Générale de donner quitus au Trésorier Général. Ce qui est fait à l'unanimité.

5 – Elections au Conseil d'Administration

Huit sièges sont à pourvoir, huit candidats pour huit postes.

Le Secrétaire Général annonce les résultats du renouvellement du CA

Postes à renouveler : 8

Votants : 26

Sièges à pourvoir : 1

Exprimés : 26

- M. Olivier des CILLEULS	UNPC	25
- Lt-Colonel Jacques DEVEZE	UNOR	26
- Colonel Michel GUILLOUX	AMARIS	26
- Lt-Colonel Pierre JAMAIN	FNSPF	26
- M. Jean-Marc LANCELLE	GPCTSI	26
- M. Pierre MERCIER	FNRASEC	26
- M. Jean-Louis PLEynet	AFTIM	26
- M. FRANCHETERRE (FNPC) remplace Mme COSSART (FNPC)		26

1 poste vacant à pourvoir

- Général de Division (2S) Jean-Jacques POCH (AGPM)		26
---	--	----

La présidente rappelle qui fait partie du CA suite aux critiques de M. Olivier des CILLEULS.

6 – Rapports des Commissions

Le Secrétaire Général souhaite que tous les rapports des commissions soient envoyés à Mme CORNE.

⇒ **Commission Permanente du Secourisme** : La nouvelle appellation de cette commission est : « Commission de Soutien et Secours à la Population »
Rapport non transmis.

⇒ **1^{ère} Commission « Défense Civile »** : La Présidente expose ce qu'elle attend de cette Commission.

Le Colonel Thierry PONCELIN suppléant du Général POCH intervient et envisage la création d'une garde nationale de sécurité civile.

Le présidente propose la relance de cette Commission lors d'un prochain CA.

Le Général PRIEUR suggère de prendre contact avec le Général PONCELIN de RAUCOURT.

⇒ **2^{ème} Commission « Incendie-Secours-Sauvetages »** : **Le Colonel Jean-Paul AUTRET** : Président de cette Commission et de l'Organisation de la Journée des Adhérents qui s'est déroulée le jeudi 13 octobre dernier, fait le compte rendu de celle-ci (annexe 3).

⇒ **3^{ème} Commission « Juridique »** M. Olivier des CILLEULS, Président de la Commission, s'est attaché à la refonte des statuts. Celle-ci est en cours d'élaboration. (annexe 4).

⇒ **4^{ème} « Presse-Communication »**. La Présidente souhaite la réactivation du site.

Mrs Dominique LOI et Pierre MERCIER se portent volontaires pour intégrer cette commission.

Rapport non transmis.

⇒ **5^{ème} Commission « Sécurité Industrielle et des Transports » dont le Président est M. Jean-Louis PLEynet**. Cette commission n'a que trois membres. Elle intégrera la future commission permanente sur la réglementation incendie.

Retour sur les thèmes traités jusqu'alors par la 5^{ème} commission (annexe 6)

⇒ **6^{ème} Commission « Environnement-Catastrophes Naturelles »** présidée par M. Dominique LOI.

« **Inondations de 2016** » (annexe 7).

⇒ **7^{ème} Commission « Santé »** présidée par le Médecin en Chef Gérard LELAY, **GORSSA** : engage le débat sur la dépendance (annexe 8).

⇒ **8^{ème} Commission « Formation des personnels aux Missions de Prévention, de Sécurité et de Secourisme »**, présidée par le Docteur Yves LOUVILLE absent excusé ; c'est Mme Anne-Colette COSSART qui présente le rapport de la commission.

La commission a travaillé sur les propositions de mise à jour du PSC1 à la suite des travaux scientifiques 2015 de l'ILCOR (International Liaison Committee on Resuscitation) et l'ERC (European resuscitation council) pour proposer une mise à jour du PSC1 (annexe 9)..

7 – Questions diverses

Il serait souhaitable d'envoyer avant la fin mars la lettre interpellant les candidats à l'élection présidentielle de mai 2017 sur leur programme en matière de protection civile.

Le Colonel Eric FAURE intervient sur la réforme territoriale et ses répercussions sur les services de secours et de lutte contre les incendies.

Le Colonel Jean Paul AUTRET nous fait part de son projet pour l'organisation du forum 2017.

Le Général PRIEUR prépare une liste pour proposer des secouristes méritant à la médaille de la sécurité intérieure.

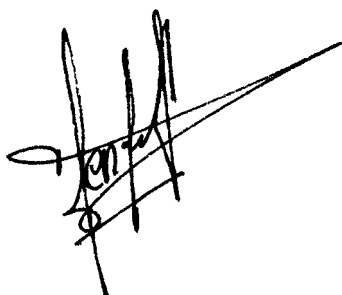
La Présidente remercie l'Assemblée Générale et les différents intervenants.

oOo

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Préfet (H) Michèle MERLI, Présidente du CNPC, lève la séance à 12 h.30 en nous invitant au buffet pour déjeuner.

Le Secrétaire Général,

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Michel GEORGET', with a long horizontal stroke extending to the right.

Chef de Bataillon (h) Michel GEORGET

Préfet (h) Michèle MERLI